



Schola Europaea • Bruxelles I

# Rapport d'activité 2012-2013

# Sommaire

Sommaire.....	2
<b>L'Association des Parents d'Elèves de l'École Européenne Bruxelles I.....</b>	<b>2</b>
Le mot du Président .....	2
Autorité Centrale des Inscriptions (ACI) .....	2
École maternelle et primaire .....	2
Fête de l'école : 27 avril 2013.....	2
École secondaire.....	2
Lutte contre les Addictions .....	2
Comité Sécurité et Hygiène (CSH) .....	2
Les enfants à besoins éducatifs spécifiques (Specific Educational Needs - SEN) .....	2
Interparents .....	2
Les classes de neige.....	2
Administration de l'APEEE .....	2
<b>Les Services .....</b>	<b>2</b>
L'APEEE-Services .....	2
Transport .....	2
Cantine .....	2
CESAME .....	2
Coordination APEEE Services .....	2
<b>Les Comptes .....</b>	<b>2</b>
Comptes de l'APEEE .....	2
Comptes de l'APEEE Services.....	2

Nos remerciements sincères à Claire Chevalier, Denise Chircop, Jacqueline Foulds et Johnny Demeester pour leur contribution à la traduction et la mise en forme de ce rapport d'activité.

**L'Association des Parents  
d'Elèves de l'Ecole  
Européenne Bruxelles I**



**Richard Frizon**

## Le mot du Président

L'année 2013 se termine, l'assemblée générale de notre association est le moment de faire ensemble le bilan des actions de l'année écoulée et d'entrevoir les enjeux des prochains mois.

L'année 2013 a d'abord été l'année d'un bâtiment Fabiola laissé à l'abandon, vidé de ses élèves, déplacés vers le site de Berkendael, semble-t-il pour rien. J'ai exprimé ma colère au Secrétaire général, M. Kivinen lors du dernier CA de l'école. Il m'a assuré qu'il partageait ce sentiment devant les difficultés de la Régie des Bâtiments belge à respecter ses engagements. Et malgré le drame dont ses services ont été victimes, il faut que l'administration belge trouve rapidement une solution. A cette fin, la Commission va adresser un courrier également co-signé par la directrice de l'école, le secrétaire général et le président de l'APEEE au Cabinet du Premier Ministre belge afin de l'alerter sur l'urgence de la situation pour que les travaux soient terminés comme prévu à la rentrée 2015.

L'année 2013 aura aussi été une année de menaces sur le système des écoles européennes et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Que ce soit le projet de réforme de l'enseignement secondaire ou la détermination du gouvernement britannique à ne plus détacher d'enseignants vers les écoles européennes tant qu'un système de partage des coûts plus juste n'aura pas été mis en place, c'est l'avenir de la qualité du baccalauréat européen qui est en jeu. L'APEEE de Bruxelles I est en pointe dans l'organisation de contre-propositions constructives de la part des parents.

L'année 2013 aura enfin été celle de la mise en place de notre nouveau site internet : plus clair et indépendant de celui de l'école, il est l'outil indispensable à une communication efficace à destination de tous les parents.

Pour les prochains mois, le grand projet de notre association sera la réalisation d'un self-service à la cantine qui nous permettra de faire un pas supplémentaire vers une plus grande qualité des repas servis et un choix de plats plus important qui rendront notre cantine plus attractive.

# Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)

L'Ecole européenne de Bruxelles I (3 086 élèves au 15 octobre 2013) a bénéficié des politiques antérieures et du développement de la quatrième école. L'école peut encore accueillir de nouvelles inscriptions dans les trois niveaux d'enseignement. Il convient toutefois de noter la croissance de l'effectif des sections linguistiques uniques (hongroise et polonaise) qui a amené au dédoublement de classes.

En ce qui concerne notre école, les principes adoptés par l'ACI pour la prochaine campagne d'inscriptions peuvent se résumer à :

- assouplir les conditions de transfert vers les Ecoles européennes de Bruxelles I, III et IV, et autoriser les transferts depuis l'Ecole européenne de Bruxelles IV s'ils se justifient par une demande de regroupement de fratrie ;
- pour les sections DE, EN, FR, IT et NL, inscrire tous les nouveaux élèves du cycle maternel (classes groupées de M1 et M2) et de P1 dans les Ecoles européennes de Bruxelles I, III et IV à hauteur de 24 élèves et de P2 à P5 à hauteur de 26 élèves par classe afin d'utiliser de manière optimale les ressources des écoles et de maintenir l'équilibre entre les Ecoles ;
- inscrire tous les nouveaux élèves du cycle secondaire en S1, S2 et S3 dans la section FR dans les écoles de Bruxelles I, III et IV à hauteur de 26 élèves par classe, compte tenu de l'importance de l'effectif de cette section ;
- inscrire tous les nouveaux élèves du cycle secondaire (S6 et S7) des sections DE, EN et FR à hauteur de 26 élèves par classe dans les écoles de Bruxelles I, II et III ;
- inscrire tous les nouveaux élèves du cycle secondaire (S6 et S7) de la section IT à hauteur de 26 élèves par classe dans les écoles de Bruxelles I et II ;
- pour la section ES,
  - a) inscrire tous les nouveaux élèves du cycle maternel (classes groupées de M1 et M2) et de P1 à hauteur de 24 élèves par classe, dans les écoles de Bruxelles I et III ;
  - b) inscrire tous les nouveaux élèves du cycle primaire (P2 à P5) et du cycle secondaire (S1 à S7) à hauteur de 26 élèves par classe, dans les écoles de Bruxelles I et III.

Sauf s'ils emportaient un dédoublement de classe :

- autoriser les transferts des écoles de Bruxelles I, II et III vers l'Ecole européenne de Bruxelles IV,
- autoriser les transferts de l'Ecole européenne de Bruxelles II vers les Ecoles européennes de Bruxelles I et III,
- autoriser les transferts de l'Ecole européenne de Bruxelles III vers l'Ecole européenne de Bruxelles I,
- autoriser les transferts de l'Ecole européenne de Bruxelles IV vers les Ecoles européennes de Bruxelles I, II et III seulement s'ils se justifient sur une demande de regroupement de fratrie.



**Eric Leurquin**  
Vice-Président de l'école primaire

# École maternelle et primaire

Quels sont les types de problématiques qui ont été traitées ?

Quels en ont été les résultats ?

Que reste-t-il encore à faire ?

Voici les sujets sur lesquels les représentants des parents ont progressé au cours de l'année scolaire écoulée :

- le dossier principal de l'année 2012-2013 a été la fermeture du bâtiment Fabiola et ses conséquences, principalement le déménagement de 430 enfants vers le site de Berkendael. L'APEEE avait organisé en 2012 une large consultation des délégués et des parents qui a culminé en une Assemblée Générale Extraordinaire. A cette occasion, la direction et le Secrétaire Général des Ecoles Européennes ont pu rencontrer les parents, leur expliquer les raisons du changement proposé et les rassurer sur de nombreux points. Dans la seconde partie de cette Assemblée Générale, les parents ont pu élaborer et adopter une résolution qui a formé la base du travail concret de l'APEEE dans les mois qui ont suivis. Ce travail a toujours eu pour but de défendre le bien-être des enfants concernés, tant au niveau des Services offerts par l'APEEE (Transport, Cantine et Périscolaire) qu'au niveau des aspects gérés par l'école : salles de classe, cour de récréation, hygiène (toilettes, etc...) et sécurité à Berkendael, participation financière de l'école, obtention d'informations sur les travaux prévus, présence de la psychologue à Berkendael, Learning Support et services pour les élèves SEN, sur place, langues SWALS, etc...
- les Classes de Neige qui avaient été gravement remises en question : elles sont finalement maintenues, mais raccourcies à 6 jours, et donc moins chères ;
- plus généralement tous les voyages scolaires de plus d'une journée, qui sont appelés à l'école "Classes Transplantées" et ont fait l'objet d'un débat. A la suite de ce débat, les voyages en Maternelles ont été supprimés ;
- parmi les autres sujets abordés lors du Conseil d'Education Primaire/Maternelles, on notera : un meilleur support pour les SWALS, la « Math Room », l'accès à la piscine en primaire ; les smartboards, la bibliothèque de Berkendael, la « quiet room » à Uccle,...
- l'encadrement des surveillants de récréation ;
- etc...

Cela a constitué un travail fait de beaucoup de contributions individuelles, mais aussi un travail de groupe de plusieurs parents volontaires, disponibles et ouverts au dialogue

avec les Directeurs adjoints du primaire & des maternelles, Mme Nordström et M. Boithias et leurs équipes éducatives ainsi que les enseignants de maternelle et du primaire qui font de leur mieux pour entourer nos enfants.

Parmi les sujets à suivre, on notera :

- les Classes de Neige, dont le coût reste élevé ;
- les "Classes Transplantées" ;
- l'Asbl « Classes de neige » sera dissoute mais l'école isolera les comptes des classes transplantées dans ses comptes hors-budget ;
- la disponibilité de services adéquats (assistants, thérapeutes) pour les enfants à besoins spécifiques (SEN) ;
- et bien-sûr un suivi de la situation à Berkendael : par exemple, la sécurité, l'hygiène, la cour de récréation, etc.

# Fête de l'école : 27 avril 2013

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 19 mars 2013, la priorité fixée pour la fête de l'École était de s'amuser et de profiter d'une journée en famille à l'école.

Cet objectif semble avoir été rempli, étant donnée l'affluence considérable le jour de la fête en avril, en dépit d'une météo glaciale. Ce fut une belle réussite que de voir toutes ces bonnes volontés et cette diversité culturelle !

Il y eut en effet **65 stands** :

- sportifs (football, tir à l'arc, kangoo jumping, run for life, 2 poneys & tennis de table),
- caritatifs (Madagascar, Zambie, NNAT pour « les enfants au travail », comité des élèves, les bibliothèques de l'école)
- et musicaux (dances hongroises et bulgares, concert de Printemps de Césame, chorale maternelle et primaire au Château et danses contemporaines).

Mme Ruiz-Esturla a souligné dans son discours l'importance de profiter de ces (rares) occasions de se réunir en tant que « communauté scolaire » :

« De la part de la Direction, je souhaiterais exprimer nos remerciements les plus chaleureux pour l'organisation de la fête de l'école 2013, qui fut une grande réussite grâce à votre enthousiasme, votre savoir-faire ainsi que ceux de notre comité « Fête de l'école ». Je vous prie de leur adresser à tous nos remerciements et nos sincères félicitations.

Cordialement,

Antonia Ruiz Esturla »

Nous souhaiterions remercier tous les volontaires et organisateurs, en particulier le comité de préparation de la fête qui a commencé à travailler en janvier.



Le **résultat financier** est également très bon, avec 9 485 euros destinés à des œuvres caritatives et répartis comme suit :

### Catégorie ŒUVRES CARITATIVES

1	École primaire	Madagascar	1 900,00
2	École secondaire	Zambie	1 200,00
3	Section Italienne	Asbl Enfants au travail BelgicaNNATs	246,00
4	Comité des élèves	Asbl mini-entreprise <a href="http://www.drinkblueentreprise.be">www.drinkblueentreprise.be</a>	n/a
5	Comité des élèves	Comité des élèves, musique d'ambiance	4 323,12
6	Bibliothèques de l'école	Bibliothèques - Book sales (+CD-DVD)	1 815,80

Ainsi que 13 144 euros pour l'APEEE : le Conseil d'Administration attribuera cette somme à des **projets au sein de l'école.**



**Pere Moles Palleja**  
**Vice-Président de l'APEEE pour l'école secondaire**

## École secondaire

Les principaux dossiers suivis par le Conseil d'éducation secondaire ainsi qu'en réunion bilatérale avec la Direction en 2012-2013 portaient sur les points suivants :

- Présentation des **statistiques UCAS 2010-2011** : environ 47% de nos élèves en S7 font la demande d'inscription dans des universités britanniques. Les statistiques démontrent que les élèves de l'EEB1 ont d'excellents résultats malgré une grande compétitivité entre les écoles du monde entier.
- Mise en place d'un **programme d'aide** pour nos élèves en S7 qui font la demande d'inscription dans des universités britanniques.
- **Voyages scolaires** : cette année les voyages scolaires ont eu lieu en S2, S3 en plus de voyages en S4 et S6. Il y eut le projet Zambie en S6 également.
- **Liste des livres** : la Direction invite les professeurs à ne pas changer de livre chaque année. En principe, un manuel devrait être utilisé pendant trois ans. Les listes ont été simplifiées afin de s'assurer de la fiabilité des données qui y figurent. Pour cette raison, seuls les codes ISBN sont communiqués, l'ISBN étant l'information clé.
- **Entrée Vert Chasseur** : les professeurs demandent aux parents de ne pas déposer leurs enfants juste devant l'entrée du Vert Chasseur mais de s'arrêter quelques mètres plus loin. Ceci permettrait un flux plus régulier pour les voitures qui doivent entrer dans l'école pour rejoindre le parking.
- **Projet pilote de certification externe L3FR (langue 3, français)** : ce projet pilote permettra aux élèves en S5 L3 FR d'obtenir un diplôme de langue française reconnu mondialement, le DELF.
- Une **enquête « Bien-être »** des enfants a été mise en place au mois de mai 2013.
- Dorénavant, les professeurs ne conserveront plus les **tests B en S4 et S5** mais ils remettront ces tests aux enfants qui les donneront à leurs parents. Les professeurs reporteront les notes des élèves dans leurs cahiers de notes. Ces notes ne peuvent pas être contestées par les parents, sauf en cas d'erreur manifeste de transcription.
- Il y a eu des petites modifications concernant le passage des élèves dans la classe supérieure. Il n'y a plus d'échec automatique.
- **Réforme de l'école secondaire** : un groupe de travail des parents à Uccle a oeuvré intensément sur le dossier pendant l'année scolaire. Une proposition alternative de réorganisation des études pour S6 et S7 a été adoptée par Interparents.

# Lutte contre les Addictions

L'APÉEE a mis l'école en contact avec **Infodrogues Asbl** afin de développer un programme conjoint de sensibilisation des enseignants.

Ce programme a été un vrai succès et l'école a décidé de poursuivre l'expérience en la développant davantage encore cette année. Le but est de créer un noyau d'enseignants ayant une expertise dans ce domaine pour partager les expériences avec leurs collègues dans le but de privilégier la prévention.

L'APÉEE a, par ailleurs, organisé trois conférences pour les parents sur plusieurs aspects de l'adolescence et notamment la prévention de la consommation de substances addictives.

# Comité Sécurité et Hygiène

Le Comité Sécurité et Hygiène (CS&H) est un organe consultatif qui n'a pas la même structure que les autres organes associatifs présents à l'école (Asbl Transport par ex.).

Il s'agit d'un comité qui rassemble différents membres actifs dans divers aspects de la vie de l'école :

- les représentants de l'APEEE (Pere Moles-Palleja, Gilbert Luciani et Stefan Obermaier),
- le médecin de l'école,
- le représentant des vigiles,
- les représentants du personnel,
- les directeurs adjoints,
- le représentant des élèves,
- le représentant de la Régie des bâtiments,
- le représentant de l'Asbl Transport,
- les conseillers pédagogiques,
- le coordinateur de l'école maternelle,
- le secrétaire pédagogique de l'école secondaire,
- un technicien de l'école.

Sous la direction de la Directrice de l'école, Madame Ruiz-Esturla, ces membres discutent de l'Hygiène et de la Sécurité à l'école pour permettre à tous de travailler et d'étudier dans de bonnes conditions.

Les décisions prises lors de ces comités sont mises en pratique sous la responsabilité et l'autorité de la direction de l'école.

Vous trouverez ci-dessous, une liste des points discutés et des actions entreprises, les plus importants, tout au long de cette année scolaire :

- trois réunions ont eu lieu durant cette année scolaire ;
- nous avons mis en place un nouveau système d'alerte sur le site d'Uccle ;
- nous avons visité les installations de Berkendael pour réviser la sécurité du site
- nous avons travaillé sur un projet de nouvelle brochure relative à la santé et la sécurité à l'école et les parents ont proposé de supprimer l'utilisation d'herbicides sur le site de l'école.

# Les enfants à besoins éducatifs spécifiques

## (Specific Educational Needs - SEN)

L'an dernier, nous avons assisté à une révision et à une consolidation de la politique SEN pour toutes les Ecoles européennes. Un nouveau document de politique et de procédures a été adopté par le Conseil supérieur, qui réunit désormais tous les systèmes de soutien à l'éducation connus autrefois officiellement sous les termes : SEN, SWALS, l'aide à l'apprentissage (ou learning support), et rattrapage. **A l'avenir, l'aide apportée aux enfants sera réunie sous les vocables suivants : soutien général, modéré et intensif** ; une nouvelle documentation et des plans d'apprentissage seront élaborés pour les enfants bénéficiant du soutien modéré et intensif. En substance, l'aide apportée aux enfants d'Uccle restera la même malgré la nouvelle terminologie.

L'aide apportée dans le cadre du programme SEN correspondra désormais au soutien intensif. La mise à disposition de ce type de soutien nécessitera, comme par le passé, que les parents fournissent des évaluations médicales ou spécialisées des besoins de leur enfant, et qu'ils signent avec l'école une convention, soumise à révision deux fois par an. Le soutien intensif continuera également à être apporté à l'aide d'un budget distinct, calculé à partir des besoins, contrairement aux autres types d'aide qui sont accordées à l'école en fonction du nombre global d'élèves, sur base d'un pourcentage.

Cette nouvelle politique intégrée a été appliquée par toutes les Ecoles européennes depuis la rentrée 2013. Des précisions sur cette nouvelle politique se trouvent sur le site internet des écoles européennes ([www.eursec.eu](http://www.eursec.eu)), à la rubrique « Soutien éducatif ».

L'année passée, l'Association des parents a continué à suivre l'évolution du système permettant aux enfants qui relevaient précédemment de conventions SEN (désormais en « soutien intensif ») de pouvoir bénéficier de thérapies spécialisées lorsque celles-ci avaient été estimées nécessaires : logopédie et physiothérapie dans la plupart des cas. Auparavant, les grandes Ecoles européennes, dont Uccle, employaient directement un certain nombre de thérapeutes, mais leurs contrats n'ont pas été renouvelés.

Pour les conventions du soutien intense nouvellement signées, il s'agit désormais de recourir à des thérapeutes externes qui se déplacent jusqu'à l'école, et sont rémunérés par les parents, qui peuvent demander un remboursement auprès du système d'assurance maladie. Ce nouveau système a fait l'objet de critiques de la part des parents, car il mettait fin aux contrats de thérapeutes très expérimentés, connus de l'école, dont ils avaient la confiance. Toutefois, la modernisation du système peut apporter des avantages potentiels, s'il permet de trouver des thérapeutes pour des sections linguistiques dans lesquelles il n'y en avait pas encore.

L'Association des parents essaie de garantir que la liste dans laquelle les parents peuvent faire leur choix reste la plus ouverte possible, en particulier dans le but d'attirer des logopèdes pour toutes les sections linguistiques.



**Rachel Harvey-Kelly**  
**Trésorière d'Interparents**

## Interparents

Interparents est l'association conjointe des associations de parents des écoles européennes (de type 1). C'est l'équipe qui représente légalement les parents de toutes les écoles dans les groupes de travail, le Comité pédagogique, le Comité budgétaire et au Conseil supérieur.

Nous avons eu une année extrêmement active en 2013, et tout ne s'est pas passé comme prévu.

Cinq réunions ont eu lieu en 2013, dont l'une était une réunion non planifiée, organisée en urgence afin de discuter de la crise du partage des coûts (« cost sharing ») et de la réorganisation de l'enseignement secondaire.

Une solution a été trouvée au sujet du problème du « cost sharing ». Interparents considère toutefois qu'il ne s'agit pas d'une solution de long terme, ni d'une solution durable. Dans les faits, les États membres qui ne détachent pas des enseignants en nombre suffisant vont devoir verser une contribution à un fonds centralisé, afin d'aider à répartir, sur le plan financier, le déséquilibre entre le pourcentage d'enseignants détachés dans le système par chaque État membre, et le pourcentage d'élèves, d'après la nationalité que chacun déclare. La somme que les États membres en déficit devront verser correspond au coût moyen de l'un de leurs enseignants, et cette mesure sera mise en œuvre au cours des 5 prochaines années. Nous sommes très inquiets du faible revenu que ce système va pouvoir générer, en comparaison du « coût » des professeurs détachés nécessaires pour faire fonctionner complètement l'école. Cela n'était pas notre vision ; nous avons en effet anticipé une solution à plus long terme, toutefois cette proposition a été adoptée par le Comité budgétaire et va être présentée à la prochaine réunion du Conseil supérieur au mois de décembre.

L'autre grand sujet de préoccupation en 2013 a été la réorganisation de l'enseignement secondaire. Si le document, tel qu'il sera présenté à la réunion du Conseil supérieur du mois de décembre, constitue déjà une amélioration considérable par rapport à la situation d'il y a un an, nous ne sommes pas satisfaits des résultats que le groupe de travail avance. Nous restons en désaccord avec la nature restrictive des propositions concernant le Baccalauréat, avec la valeur pédagogique de la proposition de restructuration des cours de mathématiques pour les S4 et les S5, l'augmentation du nombre de matières essentielles enseignées en LII ou LIII dans les dernières années, et la proposition de restructurer le cours de religion. Nous avons été très actifs pour nous opposer à cette réforme, et continuons d'agir. Nous avons mis en place une campagne de

pression structurée, et avons eu une série de réunions avec le Secrétaire général, la Commission et les délégations des États membres. Ces travaux sont encore en cours, et nous espérons participer à la prochaine évaluation d'incidence qui devrait étudier de près la question de l'accès aux universités de nos futurs bacheliers.

Il y a également quelques bonnes nouvelles. En avril, nous avons célébré le 60<sup>ème</sup> anniversaire des Ecoles européennes là où elles ont été créées, c'est-à-dire à Luxembourg. 60 ans, c'est une belle réussite et nous ne devons pas oublier que la création des Ecoles européennes fut une initiative de parents, et que les parents restent des acteurs clés dans le système scolaire européen. A ce propos, je souhaiterais remercier les parents d'Uccle qui nous ont aidés au cours de cette année difficile ; nous sommes en train de construire une base de connaissances plus solides, ce qui est essentiel dans les négociations en cours, et nous avons une équipe motivée qui passe un temps considérable à s'occuper des écoles parce qu'elle est convaincue que nous avons là quelque chose de spécifique qui mérite d'être protégé et développé.

Sur un plan plus personnel, je suis encore membre du Bureau d'Interparents mais mon mandat viendra prochainement à échéance. Après 12 années de travail pour l'association des parents et 11 années au sein d'Interparents, dont une bonne partie dans une autre école, et mon dernier enfant terminant en juin prochain, je suis heureuse de pouvoir dire qu'une bonne équipe est en place dans notre école, composée de personnes qui sont tout à fait qualifiées pour poursuivre ces travaux.

Je remercie également les personnes formidables d'Interparents au sein des autres écoles, qui ont consacré un si grand nombre de journées à des réunions ou à des commentaires de documents, et dont les compétences et l'aide sont essentielles au maintien de notre système, et pour lui permettre d'évoluer vers un système adapté à l'avenir.



**Brian Gray**



**Istvan Dobo**

## Les classes de neige

Les classes de neige emmènent chaque année les enfants de 4<sup>ème</sup> primaire et leurs enseignants dans une station de ski pendant 10 jours, où les enfants profitent de demi-journées de ski alternant avec des demi-journées de classe ou d'activités ludiques. Le CPAN, organisme dépendant de l'administration belge, aide avec Intersoc-hôtels à l'organisation du voyage et fournit les moniteurs qui assistent les enseignants pendant le séjour.

Les parents sont consultés au sujet de l'organisation du voyage à travers l'Asbl « Solidarité classes de neige ». Trois parents sont élus au Conseil d'administration de cette Asbl. Les trois autres membres sont désignés par l'école. Bien que l'Asbl règle le montant de ce voyage scolaire et encaisse les contributions des parents, c'est l'école qui prend toutes les décisions, après consultation des représentants des parents, et qui signe les contrats. L'Asbl est habilitée à subventionner le coût de ce voyage pour les parents qui connaissent des difficultés financières, et ces subventions sont couvertes par les contributions de tous les parents.

Les classes de neige 2012-2013 pour les élèves de P4 se sont déroulées à Leysin, comme c'est le cas depuis un certain nombre d'années. Tous les enfants, sauf deux, ont pu y participer. L'école comme les parents ont été satisfaits de l'infrastructure et de l'organisation du voyage. Un total de 2 920 € a été versé à titre de subvention à des parents en difficulté.

En 2012, l'école a annoncé qu'elle envisageait de supprimer les classes de neige, pour les raisons suivantes : leur organisation prend trop de temps, leur coût commence à atteindre la limite de ce que les parents sont prêts à payer et certains professeurs hésitent à passer dix jours loin de leur famille.

L'APEEE a créé un groupe de travail dont la mission a été de déterminer si les parents souhaitaient la poursuite des classes de neige étant donné la probabilité d'une augmentation des coûts, et quelles alternatives ils seraient prêts à soutenir. En décembre 2013, ce groupe de travail a envoyé un questionnaire portant sur tous les voyages scolaires de maternelle et primaire. Les résultats ont montré que les parents soutiennent largement les voyages scolaires, sauf pour les premières années d'école. Concernant les classes de neige, les préoccupations exprimées concernent l'augmentation du prix.

Le groupe de travail a comparé les approches adoptées par les écoles de Woluwe et de Luxembourg et a proposé que l'école d'Uccle suive celle de Woluwe, qui offre l'avantage d'un trajet plus court, qui se fait en une journée, réduisant ainsi la longueur du séjour et pour un prix total inférieur. Nous avons noté que l'école de Luxembourg autorise les enseignants qui ne souhaitent pas y participer à échanger leur classe avec un enseignant d'une autre année, qui lui, souhaite partir. Le groupe de travail a proposé son aide pour l'organisation des classes de neige.



L'école a décidé de maintenir ce voyage, mais pour une durée de 6 jours seulement. La destination restera Leysin en janvier 2014 étant donné qu'il était trop tard pour réserver ailleurs, mais à partir de 2015, les classes de neige auront lieu à Valmeinier, car le trajet est moins long.

En septembre 2013, le Conseil d'administration de l'Asbl a convenu que l'Asbl devrait être dissoute avant la fin de l'année, et que les futures classes de neige seraient financées par des comptes extra-budgétaires de l'école, de la même manière que les autres voyages scolaires. L'école a indiqué que les coûts du maintien de l'Asbl seraient disproportionnés par rapport aux avantages qu'elle apporte. Les représentants des parents ont accepté cette dissolution, sous réserve que les comptes seraient totalement transparents et que les parents continueraient à être consultés au sujet de l'organisation des voyages et des demandes de subventions.



**Esther Proficz**  
**Secrétaire de l'APEEE**

# Administration de l'APEEE

C'est l'histoire d'un début.

Je suis arrivée au secrétariat de l'APEEE il y a un peu plus d'un an, m'imaginant passer des journées calmes à répondre aux mails des parents, à organiser quelques réunions et à assurer leur suivi. Je savais aussi que le site internet de l'APEEE avait besoin d'être remis au goût du jour.

Eh bien, quelle surprise !

J'ai découvert des parents engagés et passionnés, désireux de dialoguer de manière constructive et sereine entre eux et avec les représentants de l'école, pour le bien-être de tous nos enfants, quel que soit leur âge, leur langue maternelle ou leurs difficultés.

J'ai découvert des collègues soucieux d'offrir le meilleur service possible à ces mêmes enfants.

J'ai réalisé rapidement que les outils de communication en place étaient loin d'être efficaces.

Mon quotidien variait entre l'organisation des réunions de l'APEEE et la rédaction de leurs procès-verbaux, les échanges téléphoniques ou par email avec l'un ou l'autre parent ou membre actif de l'association, les communications à l'ensemble des parents, la gestion de différentes activités (commande des calculatrices en début d'année, suivi de la fête de l'école, organisation de conférences, etc.).

Outre ces travaux de secrétariat plus ou moins réguliers, j'ai eu à cœur de rendre la communication de l'APEEE plus efficace. En accord avec le président de l'association, nous avons abandonné "Yahoo" et privilégié une communication directe. Les messages que j'envoie vous arrivent désormais directement, sans plus passer par l'intermédiaire des représentants de classe.

Le site internet de l'APEEE a été quant à lui totalement repensé, en collaboration avec mes collègues de l'APEEE Services. Tous ensemble, nous souhaitons vous informer au mieux de l'éventail des services, de l'activité et du travail de vos représentants, mais aussi de certains spectacles, conférences et autres séjours linguistiques. Pour cela, nous avons bénéficié de l'aide et du soutien de John, Véronique, Sébastien, entre autres ; anonymes pour vous, mais ô combien précieux pour nous ! Notre – votre – site est dynamique et changeant, n'oubliez pas de le consulter !

Malgré tout, je me rends compte que les informations que nous vous envoyons ne sont pas toujours lues. Certaines d'entre elles sont "importantes" (informations de l'école relayées par nous, circuits des bus en cas de neige, inscription à la cantine ou au transport, etc.) ; d'autres vous intéresseront peut-être moins (minutes des Conseils d'administration de l'APEEE, offres de cours particuliers, activités d'Eurêka, ...).

Mon vœu pour l'année à venir est de développer une communication qui arrive à destination. Claire, simple, directe, ciblée dans la mesure du possible, avec une juste fréquence... afin que vous, parents, soyez informés de l'essentiel. Sans oublier évidemment d'accompagner au quotidien et au mieux vos représentants.

# Les Services



**Pierre Choraine**  
**Président de l'APEEE Services**

## L'APEEE-Services

Commençons par saluer le travail remarquable qui a été effectué par les différents services pour fournir aux enfants hébergés à Berkendael et aux familles de ces enfants transport, restauration, activités périscolaires et garderie.

En second lieu, il est important de souligner la rigueur financière avec laquelle l'APEEE services est gérée, ce qui permet cette année de générer des bénéfices dans presque tous les services, et de noter au passage que les problèmes chroniques du périscolaires ont été l'objet d'une attention particulière. L'offre d'activités ayant été améliorée, en commençant les activités plus tôt dans l'année, et le nombre d'enfants inscrits ayant augmenté, l'exercice 2012-2013 se conclut par un solde positif et l'exercice 2013-2014 se présente sous de meilleurs auspices encore.

Ces résultats sont aussi le fruit d'un long travail, qui a vu la création de la structure de l'APEEE Services fin 2011, date à laquelle tous les services ont été fusionnés au sein d'une même entité et l'organisation générale confiée à une coordinatrice. La comptabilité est maintenant bien en place, la gestion saine et le budget raisonnablement excédentaire.

Cette situation nous permet donc d'envisager sereinement les investissements dont nous discutons actuellement afin d'améliorer l'offre de la cantine, par la mise en place d'un self-service, dont on attend principalement qu'il permette d'améliorer la qualité de ce qui est proposé dans l'assiette de nos enfants, en permettant de réduire le coût du service en salle et en réinvestissant les économies ainsi réalisés dans l'augmentation du nombre de personnes en cuisine, pour préparer les plats à la minute, et dans la qualité des matières premières.

Au nom de tous les parents, un immense remerciement à tout le personnel et en premier lieu aux gérants de tous nos services.



**Hajo Altenberg**  
**Président du comité transport**

# Transport

## Année scolaire 2012-2013

Le réseau de transport de l'École européenne d'Uccle a été placé devant un grand défi. Nous avons en effet connu une rentrée scolaire 2012-2013 très compliquée de par l'organisation du double service (Uccle & Berkendael). Il a fallu en plus inclure dans ces services, les bus navettes « parents » et « garderies Uccle ».

De ce fait, il a fallu gérer un nombre de bus plus important, soit une flotte de 64 bus le matin et 67 bus l'après-midi. Cette flotte de bus provient de 20 compagnies d'autocaristes différentes, la politique du service de Transport étant de diversifier les compagnies afin d'obtenir de meilleures offres et d'éviter une situation de «monopole».

Le service a dû aussi faire appel à une équipe de 14 surveillants adultes pour encadrer les élèves de Berkendael (Maternelle et 1<sup>ère</sup> primaire).

2 265 élèves se sont rendus à l'école en transport scolaire au cours de l'année scolaire 2012-2013.

Le prix annuel de l'abonnement scolaire a été fixé, pour l'année 2012-2013, à 1 466 €.

Pour ce qui est de la possibilité pour les parents d'inscrire en ligne leurs enfants au transport pour l'année 2012-2013, celle-ci est toujours très bien reçue et très appréciée.

## Rentrée 2013

Comme cela est toujours conseillé par le Comité de Transport, de nombreux parents de petits élèves de maternelle préfèrent accompagner eux-mêmes leurs enfants à l'école les premiers jours, évitant ainsi les éventuels désagréments (petits élèves qui ne trouvent pas leur bus, etc.).

A ce jour, 2 314 élèves prennent tous les jours les 64 bus du matin et les 67 bus du retour que compte cette année notre flotte, appartenant à 20 compagnies.

Le prix annuel de l'abonnement est, pour l'année scolaire 2013-2014, de 1450 €.

Comme à chaque rentrée scolaire, nous avons reçu de la part de plusieurs parents des demandes de changement d'arrêt ou des propositions de nouveaux arrêts. Ces demandes ont été analysées au cours d'un Comité de gestion du Transport (composé du personnel de l'Asbl APEEE Services Transport et des parents membres du Comité de gestion du Transport). Dans la mesure du possible, et pour autant que les demandes de changements soient raisonnables et réalisables, nous essayons toujours de leur donner une réponse positive.

## Formation

Nous organisons comme chaque année une formation sécurité bus et évacuation bus. Toutes les classes de primaire ont reçu cette formation et celles de maternelles vont la recevoir, ainsi qu'un exercice pratique dans les bus. 61 classes sont concernées. La même formation est donnée aux surveillants de bus.

La gestion quotidienne du service Transport est assurée par 4 personnes (+ 1 remplaçante) que nous tenons à féliciter et à remercier pour leur grande efficacité et leur diligence.

- Frédéric Herinckx, gérant
- Carine Decostre, assistante
- Agnès Laurent, assistante (en congé de maternité)
- Nathalie Moraitis, assistante
- Linda Dobos, Assistante (remplaçante).

Le Comité de Transport est composé de trois parents d'élèves du transport de l'école (bénévoles), dont son président.

Nous encourageons vivement d'autres parents à venir se joindre à nous pour assurer ce service essentiel destiné avant tout à nos élèves.



**Teresa Fernández-Gil**  
**Présidente du comité Cantine**

## Cantine

Au sein du comité de Cantine, le plus grand défi de la rentrée scolaire 2012-2013 fut la **fermeture du bâtiment Fabiola** et le transfert des enfants des classes maternelles et 1<sup>ères</sup> primaire à **Berkendael**. Après de nombreuses réunions et échanges entre les différents acteurs il a été décidé que les repas des enfants de Berkendael seraient préparés à la cuisine d'Uccle et conduits ensuite au réfectoire de Berkendael dans une remorque adaptée. Un cuisinier s'occupera tout particulièrement de ce service et accompagnera les repas préparés à Uccle tous les jours vers Berkendael et se chargera du bon déroulement du service là-bas. Tout ceci a permis un service très satisfaisant pour les repas des enfants de Berkendael à prix inchangé.

Tous les autres enfants, de P2 à S7, mangent comme d'habitude dans le réfectoire Van Houtte, répartis en trois services.

Lors de l'année scolaire 2012-2013, la Cantine de l'École Européenne d'Uccle a offert des repas chauds à une moyenne de 1 900 élèves par jour.

La cantine se charge également de la préparation et de la vente des snacks servis dans les deux **cafétérias** du secondaire : au bâtiment Platon pour les trois premières années du secondaire et au bâtiment Van Houtte pour les S4 à S7. Nous avons bénéficié en 2011, d'un accompagnement offert par Bruxelles Environnement pour développer une alimentation durable dans les cafétérias (en complément au programme Cantine durable déjà en cours). Nous souhaitons des snacks plus sains pour les enfants et éloigner les tentations de snacks trop sucrés ou trop gras. Plusieurs rencontres ont eu lieu pendant l'année 2011-2012 entre représentants des élèves de secondaire, des professeurs, de l'école et de la cantine, et nous avons décidé de concentrer nos efforts sur la Cafétéria Platon S1-2-3 où l'offre a été complètement revue. Dès septembre 2012 nous avons introduits de nouveaux produits issus du commerce équitable et/ou bio. Certains snacks tels pop-corn et barres chocolatées, trop pauvres nutritionnellement, ont été retirés de la vente.

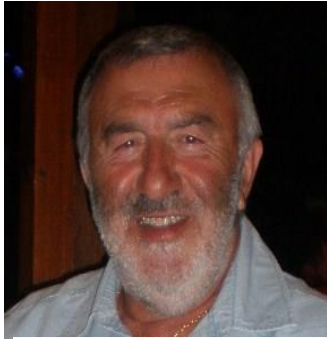
L'année scolaire 2012-2013 a été aussi marquée par le développement du **nouveau site internet** de l'APEEE et APEEE Service où la cantine développe une partie contenant toutes les informations utiles pour ses utilisateurs. Dans cette page Cantine vous trouverez des données sur l'organisation de la cantine et des cafétérias avec des photos du personnel, des informations sur les inscriptions et la tarification, les actualités de la cantine et les menus mensuels.

Au niveau administratif, l'année 2012-2013 a été celle de la **fusion des ASBL** (APEEE, Transport, Césame et Cantine) et de l'intégration de l'Asbl cantine au sein de l'Asbl APEEE Services. La Présidente du Comité de Cantine, Teresa Fernández Gil, et les administrateurs Véronique Lesoile et Gilbert Luciani siègent au Conseil d'administration de l'APEEE Services.

C'est aussi au début de l'année scolaire 2012-2013 que le **projet Self-Service** a commencé à se définir sérieusement. Suite à une première visite du self-service du Lycée Français de Bruxelles, le 13 décembre 2012, par certains membres du comité de gestion de la Cantine accompagnés de notre directrice, Mme Ruiz-Esturla, du directeur adjoint du primaire, M. Boithias, et de notre coordinatrice APEEE Services, Mme De Smedt, un groupe de travail Self-Service a été formé et des recherches pour le développement de ce projet ont été poursuivies sérieusement. Une étude de diagnostic a été commandée à la société française Créacept et au mois de juin 2013 leur diagnostic a confirmé notre poursuite du projet.

Les parents bénévoles qui travaillent pour la communauté scolaire au sein du service Cantine sont Rosalba Gatti, Véronique Lesoile, Gilbert Luciani et moi-même. Nous nous réunissons une fois par mois avec notre gérant, M. Dillen, et la coordinatrice APEEE Services, en invitant différents acteurs de la vie de l'école comme les représentants de la direction, de l'administration, les représentants des professeurs, les représentants des élèves, etc.





**Gilbert Luciani**  
**Président du comité Césame**

# CESAME

## Activités périscolaires et natation

Engagé comme administrateur au sein de Césame depuis septembre 2006, j'ai toujours apporté mon soutien au personnel sans perdre de vue les objectifs prioritaires du service. Ces 2 dernières années, l'équipe a dû relever des défis importants (mise en place du site d'inscription en ligne et du site Uccle parents, fusion des Asbl et création de l'APEEE Services, transfert des maternelles et 1<sup>ères</sup> primaires à Berkendael).

Par ailleurs, le périscolaire a perdu toute aide financière. Depuis 2 ans déjà, l'école a supprimé la subvention qui était allouée chaque année à Césame et permettait de maintenir le coût des cotisations à un prix démocratique. Il avait été convenu que l'APEEE apporterait son soutien financier au périscolaire, mais l'année dernière, le nouveau comité a décidé de ramener la subvention à 15 000 € au lieu des 30 000 € escomptés et de la supprimer pour 2013-2014.

Ces restrictions budgétaires n'ont pas été sans conséquences d'autant que l'année scolaire 2012-2013 a confirmé une nouvelle baisse des inscriptions aux activités malgré la création de nouvelles activités à Berkendael.

La gestion d'activités périscolaires sur le site de Berkendael pour les premières primaires a impliqué la mise en place d'un groupe supplémentaire dans le site d'inscription en ligne, l'engagement de nouveaux moniteurs et des dépenses supplémentaires pour l'achat de matériel artistique.

Les groupes d'élèves ont également été réorganisés sur le site d'Uccle avec un programme pour les élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> primaires et un programme pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> primaires.

Année scolaire	Nombre d'inscriptions ACTIVITES PERISCOLAIRES					NATATION Nombre de nageurs
	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> primaires		3 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> primaires	Secondaires	Total	
	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre				
2008-2009	284	196	485	242	1 207	210
2009-2010	290	166	485	244	1 185	280
2010-2011	262	150	461	282	1 155	267
2011-2012	291	207	402	251	1 151	276
2012-2013	250	264	270	264	1 048	256

Concernant la natation, le nombre de nageurs inscrits a légèrement baissé du fait de la fermeture de la piscine Longchamp. De nouveaux cours ont été proposés aux piscines de la VUB et Poséidon pour compenser, mais cela n'a pas permis de satisfaire toutes les demandes.

## ESB swimming team

L'équipe de natation des nageurs des Ecoles européennes a fait une très bonne saison puisqu'elle finit 2<sup>ème</sup> au divisional. Le comité de parents en place depuis 2 ans a fait un gros travail de promotion auprès des Ecoles européennes sous la présidence de Mr Lorenzoni, ce qui a permis l'inscription de nouveaux nageurs ; l'équipe comprend actuellement 70 nageurs. L'équipe a également retrouvé un équilibre financier grâce au travail effectué par le trésorier, Mr Hmida.

L'ESB représente une formidable expérience pour les nageurs et Césame souhaite maintenir la qualité de la relation qui s'est développée avec les parents et les coachs.

## Orchestre

L'année a été très positive pour l'orchestre qui a participé à plusieurs concerts (Noël, Printemps, concert de fin d'année) et a joué devant les élèves de 5<sup>ème</sup> primaire.

Le voyage organisé à Pâques à Hannebos (en périphérie de Bruxelles) s'est très bien passé grâce au travail effectué par les parents du comité orchestre. Le voyage a été encadré comme un voyage scolaire et les élèves participants ont dû signer une charte pour éviter les débordements rencontrés en 2012.

L'orchestre a présenté 2 concerts et pour 2014, le comité envisage un voyage en Grande-Bretagne.

## Casiers

Pour la seconde année, le service des casiers a bénéficié d'un surplus de casiers disponibles. Mille cinq cents casiers attribués, et une centaine de casiers disponibles. Ce qui a permis de gérer plus rapidement l'attribution des nouveaux casiers, ainsi que les changements de casiers, pour les élèves dont le casier était endommagé. Le remplacement des armoires rouillées s'est poursuivi, septante deux casiers ont ainsi été remplacés. L'application en ligne a facilité la gestion des demandes et l'envoi des rappels de paiement.

## Garderie

Année de transition pour la garderie avec le transfert des maternelles et des 1<sup>ères</sup> primaires à Berkendael.

Les animateurs de la garderie se partagent sur 2 sites et s'adaptent à une nouvelle organisation.

Une bonne communication et coordination avec tous les intervenants (le bureau des transports, l'administration et le service technique de l'école) ont été nécessaires afin d'éviter tout stress et d'assurer un maximum de confort et de sécurité dans la prise en charge des enfants.

Un soin tout particulier a été apporté aux élèves du site de Berkendael et plus spécifiquement aux enfants inscrits au premier départ des bus.

Si le nombre d'inscrits (118) était en nette régression par rapport à 2011-2012 (187), régression liée sans doute à cette nouvelle implantation et aux difficultés qu'elle génère, la répartition dans les groupes était plus délicate. Les animatrices en charge des élèves de maternelle ont, en collaboration très étroite avec les institutrices, assuré à merveille les 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> départ et aucun problème majeur n'a été signalé.

L'équipe, toujours composée des 7 mêmes animatrices, assure la prise en charge des enfants dès la fin de la cantine pour les maternelles, la fin de la récréation pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> années primaires. Cinq d'entre elles se partagent la tâche sur le site de Berkendael, les 2 autres à Uccle pour les 2<sup>èmes</sup> primaires. Trois animatrices de Berkendael accompagnent les enfants qui prennent la navette vers Uccle et assurent leur répartition dans les différents bus « retour maison ».

A la fin de l'après-midi, le bureau de CESAME accueille les enfants et assure le relais avec les parents de ceux qui sont repris.

En conclusion, j'ajouterais que mon mandat auprès de Césame (et d'autres services également) me demande beaucoup de temps et d'investissement. Même si je rencontre parfois des moments de lassitude ou de découragement, je suis prêt à poursuivre cet engagement car j'ai beaucoup de plaisir à partager le quotidien des équipes en place. J'ai beaucoup de respect pour les personnes travaillant au sein de l'APEEE Services, qui font preuve de professionnalisme et de sérieux dans la gestion de leurs services. Je tiens donc à leur témoigner ma reconnaissance et encourage les nombreux parents qui sont critiques et retiennent souvent des considérations personnelles à s'engager d'avantage pour mieux connaître les personnes qui travaillent pour leurs enfants.

Je souligne enfin la complicité et la bonne entente partagées avec tous les membres du CA de l'APEEE Services et l'APEEE, notamment avec son président Richard Frizon.



**Pascale De Smedt**  
**Coordinatrice de l'APEEE Services**

## Coordination APEEE Services

Le poste de coordination a été créé lors de la fusion des différentes Asbl. En tant que coordinatrice je suis le lien entre le Conseil d'Administration, les différents comités de gestion et les gérants des différents services. Mon rôle est de permettre à l'Asbl de s'asseoir sur des bases légales et administratives solides. A cela s'ajoute la dimension de la communication entre les différents acteurs de l'école.

Au bout de presque 2 ans les choses sont en place au niveau administratif et comptable. La nouvelle structure APEEE Services est sur les rails et fonctionne grâce à l'investissement et la complémentarité de chacun dans son travail.

L'alchimie entre les différents acteurs : parents, gérants, école, élèves, fournisseurs divers relève de la haute voltige .... Pas toujours facile de mettre ensemble les différents acteurs autour de la table mais passionnant !

L'objectif de chacun est de faire avancer les choses tout en maintenant le cap : proposer des services compétents pour les enfants.

Je voudrais remercier mes collègues de l'accueil qu'ils m'ont fait et de la confiance que le Conseil d'Administration me donne pour réaliser mon travail.

En route pour de nouvelles aventures .... Ensemble on est plus fort.

# Les Comptes



**Adil Soussi Nachit**  
Trésorier de l'APEEE

# Comptes de l'APEEE



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES I

### BUDGET

	Réel 2010/11	Budget 2011/12	Réel 2011/12	Budget 2012/13	Réel 2012/2013	Budget 2013/2014
<b>CHARGES</b>						
Participation projets école	926,00	0,00	0,00	0,00	1.350,00	0,00
Participation projets externes école	0,00	0,00	0,00	0,00	2.500,00	0,00
Maintenance informatique	0,00	300,00	0,00	508,20	323,68	2.400,00
Frais téléphone / internet	434,39	600,00	497,96	600,00	420,00	420,00
Fournitures de bureau / ordinateur / copies	91,05	150,00	290,15	900,00	974,45	500,00
Frais postaux	12,10	15,00	6,50	15,00	0,00	0,00
Cotisations + frais Interparents	1.200,00	1.200,00	1.350,00	1.350,00	1.350,00	1.350,00
Honoraires Avocats/ Comptable/ autres	0,00	150,00	991,35	2.320,00	2.360,00	2.320,00
Honoraires Secrétariat social	268,54	270,00	313,61	300,00	562,36	400,00
Honoraires Commissaires aux comptes	299,95	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Formations, séminaires	0,00	150,00	240,00	0,00	69,00	150,00
Publications légales	250,00	250,00	118,70	120,00	118,70	120,00
Frais de déplacements					949,19	1.000,00
Dons, cadeaux	0,00	100,00	94,00	100,00	130,00	100,00
Annonces et insertions	90,75	0,00	0,00	1.800,00	0,00	0,00
Réceptions (barbecue Apeee)	223,88	500,00	328,78	500,00	449,08	500,00
<b>TOTAL BIENS ET SERVICES</b>	<b>2.870,66</b>	<b>4.285,00</b>	<b>4.231,05</b>	<b>8.513,20</b>	<b>11.556,46</b>	<b>9.260,00</b>

Rémunérations	37.275,51	39.774,00	22.967,64	31.008,00	29.253,47	39.549,00
Indemnités de rupture	0,00	0,00	13.213,28	0,00	0,00	0,00
Déplacements	528,00	528,00	344,77	480,00	253,37	260,00
Différences provision pécules vacances	1.936,09	256,00	2.721,16	2.693,24	3.558,86	1.777,30
Charges patronales	9.782,67	10.576,00	12.448,62	9.504,00	8.029,52	11.398,29
Autres frais de personnel	1.299,13	1.300,00	889,61	1.300,00	0,00	0,00
Assurances accident travail / RC	694,95	735,00	655,72	735,00	609,19	610,00
Services médicaux	21,14	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chèques repas	0,00	0,00	0,00	0,00	1.077,80	1.110,00
Frais propres à l'employeur	0,00	0,00	0,00	0,00	321,61	330,00
<b>TOTAL REMUNERATIONS ET CHARGES</b>	<b>51.537,49</b>	<b>53.207,00</b>	<b>53.240,80</b>	<b>45.720,24</b>	<b>43.103,82</b>	<b>55.034,59</b>
Dotations amort. Immo. Incorporelles					806,67	806,67
Dotations amort. Immo. Corporelles	4.600,42	8.000,00	0,00	0,00	125,84	125,84
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>4.600,42</b>	<b>8.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>932,51</b>	<b>932,51</b>
Taxes diverses	177,10	172,00	0,00	180,00	365,40	365,40
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>177,10</b>	<b>172,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180,00</b>	<b>365,40</b>	<b>365,40</b>
Différences	0,11	0,00	0,30	0,00	36,56	0,00
Intérêts et frais de retard	0,00	0,00	216,91	0,00	0,00	0,00
Frais de banque	178,73	180,00	284,54	300,00	454,04	500,00
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>178,84</b>	<b>180,00</b>	<b>501,75</b>	<b>300,00</b>	<b>490,60</b>	<b>500,00</b>
Charges exceptionnelles / subsides	0,00	30.000,00	30.000,00	3.200,00	16.292,27	0,00
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>30.000,00</b>	<b>30.000,00</b>	<b>3.200,00</b>	<b>16.292,27</b>	<b>0,00</b>
Impôts	232,34	255,00	347,65	350,00	219,73	100,00
<b>TOTAL IMPOTS</b>	<b>232,34</b>	<b>255,00</b>	<b>347,65</b>	<b>350,00</b>	<b>219,73</b>	<b>100,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>59.596,85</b>	<b>96.099,00</b>	<b>88.321,25</b>	<b>58.263,44</b>	<b>72.960,79</b>	<b>66.192,50</b>

<b>PRODUITS</b>						
Cotisations	55.765,00	72.000,00	73.260,00	70.186,00	70.297,00	70.056,00
Conférences	0,00	0,00	0,00	0,00	478,90	0,00
Autres recettes	15.898,65	0,00	0,00	0,00	472,50	0,00
Autres recettes r�troced�es	-15.898,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL VENTES</b>	<b>55.765,00</b>	<b>72.000,00</b>	<b>73.260,00</b>	<b>70.186,00</b>	<b>71.248,40</b>	<b>70.056,00</b>
Fournitures et prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R�cup�ration biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R�cup�ration r�mun�rations et charges	374,53	400,00	450,66	400,00	292,54	420,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>374,53</b>	<b>400,00</b>	<b>450,66</b>	<b>400,00</b>	<b>292,54</b>	<b>420,00</b>
Int�r�ts re�us	1.548,89	1.700,00	1.700,63	1.700,00	873,26	400,00
Diff�rences	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1.548,89</b>	<b>1.700,00</b>	<b>1.708,63</b>	<b>1.700,00</b>	<b>873,26</b>	<b>400,00</b>
Produits exceptionnels s/ exercices ant�rieurs	0,00	325,00	0,00	0,00	896,92	0,00
Autres revenus exceptionnels (calculatrice)	0,00	0,00	134,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00</b>	<b>325,00</b>	<b>134,00</b>	<b>0,00</b>	<b>896,92</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>57.688,42</b>	<b>74.425,00</b>	<b>75.553,29</b>	<b>72.286,00</b>	<b>73.311,12</b>	<b>70.876,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1.908,43</b>	<b>-21.674,00</b>	<b>-12.767,96</b>	<b>14.022,56</b>	<b>350,33</b>	<b>4.683,50</b>

Les comptes annuels de l' AISBL APEEE d'Uccle ont  t   tablis dans une perspective de continuit  des activit s.

A la lecture des comptes, nous observons que notre r sultat net est positif de 350,33   pour des recettes totales de 73 311,12   et des charges totales de 72 960,79  .



Nous pensons utile, pour comprendre le résultat de l'année, de comparer le réalisé durant l'année 2012-2013 avec le budget et avec les résultats de l'année précédente.

	Réalisé 2011-2012	Budget 2012-2013	Réalisé 2012- 2013	Ecart budget/réel	Ecart Réel 2011 / Réel 2012
<b>Recettes</b>					
Cotisations	73.260,00	70.186,00	71.248,40	(+) 1.062,40	(-) 2,75 %
Autres produits d'exploit.	450,66	400,00	292,54	(-) 107,46	(-) 35,09 %
Produits financiers	1.708,63	1.700,00	873,26	(-) 826,74	(-) 48,89 %
Produits exceptionnels	134,00	0,00	896,92	(-) 896,92	(+) 569,34%
<b>Total</b>	<b>75.553,29</b>	<b>72.286,00</b>	<b>73.311,12</b>	<b>(+) 1.025,12</b>	<b>(-) 2,97%</b>
<b>Dépenses</b>					
Services et biens divers	4231,05	8.513,20	11.556,46	(+) 3.043,26	+173,13 %
Rémunérations	53.240,80	45.720,24	43.103,82	(-) 2.616,42	-19,04%
Amortissements	0	0	932,51	(+) 932,51	-
Taxes diverses	347,65	530,00	585,13	(+) 55,13	+68,31 %
Charges financières	501,75	300,00	490,60	(+) 190,60	-2,22%
Charges exceptionnelles	30.000,00	3.200,00	16.292,27	(+) 13.092,27	-45,69%
<b>Total</b>	<b>88.321,25</b>	<b>58.263,44</b>	<b>72.960,79</b>	<b>(+) 14.697,35</b>	<b>-17,39%</b>
<b>Résultat</b>	<b>- 12.767,96</b>	<b>14.022,56</b>	<b>350,33</b>	<b>(-) 13.672,23</b>	

Nous constatons les éléments suivants :

## 1. Recettes

- Les cotisations ont diminué de 2,75 % par rapport à l'exercice précédent et avaient été correctement budgétées (écart de 1,51 %).
- Les autres produits d'exploitation ont diminué de 292,12 € par rapport à l'exercice antérieur et sont également inférieurs de 107,46 € par rapport à ce qui avait été budgété.
- Les produits financiers sont en diminution de 48,89 % par rapport au dernier exercice. Cette diminution n'avait pas été prévue (écart de 48,63 %).

Globalement, les recettes sont de 1 025,12 € supérieures au budget mais en diminution de 2 242,17 € soit 2,97 % par rapport à l'exercice précédent.

## 2. Dépenses

- Les services et biens divers c'est-à-dire l'ensemble des frais de gestion ont augmenté de 7 325,41 €. Cette augmentation est très supérieure à ce qui avait été budgété pour l'exercice (+ 173,13 %).
- Les rémunérations et charges sociales sont en nette diminution par rapport au budget (-5,72 %) ainsi que par rapport au dernier exercice (- 19,04 %).
- Amortissements : il y a eu de nouveaux investissements en matériel de bureau ainsi qu'au niveau du site web. Rien n'avait été budgété pour ce poste.
- Charges financières : les charges financières sont en diminution par rapport au dernier exercice (- 2,22 %).
- Charge exceptionnelle : le budget prévoyait une charge exceptionnelle de 3 200,00 € ; le montant s'est élevé à 16 292,27 € pour cet exercice. Il s'agit principalement de la subvention vers Césame.

Globalement les charges de l'exercice sont en diminution par rapport au dernier exercice et cette diminution avait été en partie budgétée.

## En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2012-2013 de la manière suivante :

### • Résultat

Résultat budgété	(+)	14 022,56
Excédent de recettes par rapport au budget	(+)	1 025,12
Insuffisance de charges par rapport au budget	(-)	<u>14 697,35</u>
Résultat de l'année 2012-2013	(+)	350,33

### • Evolution par rapport à l'année 2011/2012

	2011/2012	2012/2013	Ecart	%
<b>Recettes</b>	75 553	311	- 2 242	- 2,97
<b>Dépenses</b>	88 321	72 961	- 15 360	- 17,39
<b>Résultat</b>	- 12 768	+ 350		

## Situation Actif et Passif de l'APEEE Bruxelles1 au 31.08.2013

### APEEE Bruxelles1 AISBL - Bilan au 31.08.2013

ACTIF		PASSIF	
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Site web	2.420,00	Revenus nets cumulés	101.340,37
Amortissements site web	-806,67	Perte reportée (31/08/2012)	-12.767,66
Informatique programme	6.615,07	Résultat provisoire (31/08/2013)	350,33
Amortissements informatique	-6.615,07		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Mobilier, matériel de bureau	3.964,12		
Amort mobilier et mat de bureau	-3.460,76		
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>2.116,69</b>	<b>Total Capitaux propres</b>	<b>88.923,04</b>
<b>Créances à un an au plus</b>		<b>Dettes à un an au plus</b>	
Fournisseurs débiteurs	395,77	Dettes fournisseurs	0,00
<b>Valeurs disponibles</b>		Dettes fiscales	456,33
Comptes courants	42.915,90	Dettes sociales	4.729,62
ING Livret vert	119.818,65	Autres dettes	20.148,38
Caisse (espèces)	211,62		
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>Comptes de régularisation</b>	
Charges à reporter	238,74	Produits à reporter	51.440,00
<b>Total Actif circulant</b>	<b>163.580,68</b>	<b>Total Dettes</b>	<b>76.774,33</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>165.697,37</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>165.697,37</b>

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2013 de cette manière :

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Immobilisations	2 116	Fonds propres	88 923
Créances à court terme	396	Dettes à court terme	25 334
Trésorerie	162 946	Comptes de régularisation	<u>51 440</u>
Comptes de régularisation	<u>239</u>		
<b>Total actif</b>	<b><u>165 697</u></b>	<b>Total passif</b>	<b><u>165 697</u></b>

## Commentaires

- **Actif**

**Immobilisations corporelles : 2 116 €**

L'APEEE BruxellesI a acquis du matériel de bureau (629,20 €) et a investi dans le site web (2 420,00 €).

Les amortissements sont pratiqués entièrement l'année de leur acquisition.

**Créances à un an au plus : 396 €**

L'APEEE a un encours de 396 €, et cela concerne exclusivement des fournisseurs débiteurs.

**Trésorerie : 162 946 €**

Notre trésorerie a augmenté par rapport à l'an dernier d'environ 8 500 €. Notre trésorerie représente encore près de 98,34 % de notre total bilan et est équivalente à plus de deux années de cotisations.

- **Passif**

**Fonds propres : 88 923 €**

Les fonds propres ont augmenté du montant du bénéfice de l'exercice, soit 350 €.

**Dettes à court terme : 25 334 €**

Une partie des dettes à court terme se compose de dettes salariales et sociales : 456 € de précompte professionnel, 1 171 € d'O.N.S.S. et 3 559 € de provision pour pécule de vacances.

A cela s'ajoutent d'autres dettes diverses pour 20 148 €, il s'agit de cotisations reçues pour les services (cantine, périscolaire, transport) proposés par l'APEEE Services qui ont été versées sur les comptes de l'APEEE BruxellesI ainsi que le solde de la fête de l'école.

**Régularisations : 51 440 €**

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2013 et qui concernent l'exercice 2013-2014.

Bruxelles, le 14 novembre 2013  
Adil SOUSSI NACHIT  
Trésorier APEEE

Source : rapport de Jacques MAROY, Expert-comptable et Conseil fiscal IEC du cabinet DEBROUX.



**Pascale De Smedt**  
**Coordinatrice de l'APEEE Services**

# Comptes de l'APEEE Services

## APEEE Services - REALISE 2012-2013

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Périscolaire	Garderie	Casiers	Equipe natation
<b>Produits</b>									
Cotisations	5.242.461,63	0,00	1.413.409,54	234.073,25	3.197.292,55	296.185,29	41.381,50	33.562,50	26.557,00
Autres recettes	232.983,50	110.541,00	0,00	0,00	0,00	122.442,50	0,00	0,00	0,00
Récupération biens et services	21.663,71	1.770,30	15.048,44	700,04	2.632,64	1.540,67	-28,38	0,00	0,00
Produits financiers	14.032,71	472,74	3.610,83	0,00	6.990,86	2.339,22	0,00	619,06	0,00
Produits exceptionnels	289,25	289,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total produits</b>	<b>5.511.430,80</b>	<b>113.073,29</b>	<b>1.432.068,81</b>	<b>234.773,29</b>	<b>3.206.916,05</b>	<b>422.507,68</b>	<b>41.353,12</b>	<b>34.181,56</b>	<b>26.557,00</b>
<b>Charges</b>									
Couts des Prestations	3.251.767,42	0,00	446.562,81	125.207,57	2.657.099,04	21.602,58	8,40	0,00	1.287,02
Biens et services	835.670,00	23.698,03	513.460,37	0,00	69.327,55	186.320,01	1.886,05	19.893,11	21.084,88
Rémunérations et charges	1.167.949,84	68.917,78	414.077,09	100.030,70	345.497,70	197.363,99	42.062,58	0,00	0,00
Amortissements	6.759,89	380,68	2.795,18	0,00	-59,75	390,33	0,00	3.253,45	0,00
Participation Coordination	110.541,00	0,00	34.293,14	0,00	66.195,77	7.865,77	925,41	674,98	585,93
Autres charges d'exploitation	71,40	71,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	6.045,19	1.835,28	1.620,71	0,00	1.123,59	818,52	144,25	233,04	269,80
Charges exceptionnelles	520,96	0,00	0,00	0,00	0,00	520,96	0,00	0,00	0,00
Taxes	2.861,75	1.557,82	541,98	0,00	1.048,76	351,24	0,00	-638,05	0,00
<b>Total Charges</b>	<b>5.382.187,45</b>	<b>96.460,99</b>	<b>1.413.351,28</b>	<b>225.238,27</b>	<b>3.140.232,66</b>	<b>415.233,40</b>	<b>45.026,69</b>	<b>23.416,53</b>	<b>23.227,63</b>
<b>Résultat</b>	<b>129.243,35</b>	<b>16.612,30</b>	<b>18.717,53</b>	<b>9.535,02</b>	<b>66.683,39</b>	<b>7.274,28</b>	<b>-3.673,57</b>	<b>10.765,03</b>	<b>3.329,37</b>
<b>Patrimoine cumulé antérieur au 31/08/2011</b>	852.161,60	0,00	173.277,72	-	545.214,57	73.724,12	35.105,73	24.519,51	319,95
<b>Patrimoine cumulé au 31/08/2012</b>	<b>971.779,56</b>	<b>28.592,82</b>	<b>135.854,73</b>	<b>0,00</b>	<b>631.308,26</b>	<b>90.787,23</b>	<b>49.651,00</b>	<b>25.041,65</b>	<b>10.543,87</b>
<b>Résultat exercice 2012/2013</b>	129.243,35	16.612,30	18.717,53	9.535,02	66.683,39	7.274,28	-3.673,57	10.765,03	3.329,37
<b>Patrimoine cumulé au 31/08/2013</b>	<b>1.101.022,91</b>	<b>45.205,12</b>	<b>154.572,26</b>	<b>9.535,02</b>	<b>697.991,65</b>	<b>98.061,51</b>	<b>45.977,43</b>	<b>35.806,68</b>	<b>13.873,24</b>

## APEEE Services - BUDGET 2013/2014 (CA du 06/11/2013)

	TOTAL	Coordination	Cantine	Cafétéria	Transport	Périscolaire	Garderie	Casiers	Equipe natation
<b>Produits</b>									
Cotisations	5.463.546,90	0,00	1.501.137,00	220.738,90	3.266.221,00	357.000,00	55.300,00	36.400,00	26.750,00
Autres recettes	205.855,07	110.755,07	0,00	0,00	0,00	95.100,00	0,00	0,00	0,00
Récupération biens et services	16.238,47	3.507,00	6.069,54	810,00	2.111,93	3.320,00	420,00	0,00	0,00
Produits financiers	11.401,34	401,34	3.000,00	0,00	7.000,00	1.000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total produits</b>	<b>5.697.041,78</b>	<b>114.663,41</b>	<b>1.510.206,54</b>	<b>221.548,90</b>	<b>3.275.332,93</b>	<b>456.420,00</b>	<b>55.720,00</b>	<b>36.400,00</b>	<b>26.750,00</b>
<b>Charges</b>									
Coûts des Prestations	3.367.272,28	0,00	466.676,70	125.087,96	2.742.157,62	31.350,00	0,00	0,00	2.000,00
Biens et services	847.772,72	30.396,00	512.041,25	0,00	70.570,47	189.260,00	1.005,00	22.000,00	22.500,00
Rémunérations et charges	1.227.953,35	70.994,92	422.358,63	102.031,31	360.814,19	226.002,30	45.752,00	0,00	0,00
Amortissements	2.700,00	200,00	2.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participation Coordination	110.755,07	0,00	34.293,14	0,00	66.195,77	7.865,77	925,41	674,98	800,00
Autres charges d'exploitation	80,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	3.546,38	844,35	825,00	0,00	1.000,00	300,00	100,00	177,03	300,00
Taxes	3.192,00	1.589,00	553,00	0,00	1.050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Charges</b>	<b>5.563.271,80</b>	<b>104.024,27</b>	<b>1.439.247,72</b>	<b>227.119,27</b>	<b>3.241.788,05</b>	<b>454.778,07</b>	<b>47.782,41</b>	<b>22.852,01</b>	<b>25.600,00</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>133.769,98</b>	<b>10.639,14</b>	<b>70.958,82</b>	<b>-5.570,37</b>	<b>33.544,88</b>	<b>1.641,93</b>	<b>7.937,59</b>	<b>13.547,99</b>	<b>1.150,00</b>

<b>Patrimoine cumulé au 31/08/2013</b>	<b>1.101.022,91</b>	<b>45.205,12</b>	<b>154.572,26</b>	<b>9.535,02</b>	<b>697.991,65</b>	<b>98.061,51</b>	<b>45.977,43</b>	<b>35.806,68</b>	<b>13.873,24</b>
<b>Année 2013/2014</b>	133.769,98								
<b>Patrimoine cumulé au 31/08/2014</b>	<b>1.234.792,89</b>	<b>55.844,26</b>	<b>225.531,08</b>	<b>3.964,65</b>	<b>731.536,53</b>	<b>99.703,44</b>	<b>53.915,02</b>	<b>49.354,67</b>	<b>15.023,24</b>